

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction des Finances
Service du Budget & Gestion Financière
12409

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 15 DECEMBRE 2017
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL / M. DIDIER RÉAULT**

OBJET : Demandes de garantie d'emprunt formulées par l'OPH 13 Habitat.

Opérations : a/ construction de 14 logements collectifs locatifs sociaux dénommés "Les Rompides" et situés Chemin des Rompides (13820 Ensues-la-Redonne).

b/ acquisition en VEFA de 35 logements collectifs locatifs sociaux dénommés "La Mousseline" et situés Avenue Fernandel/Chemin des Granettes/Avenue de la République (13180 Gignac-la-Nerthe).

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le délégué aux finances, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

L'O.P.H. 13 Habitat sollicite le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône pour deux demandes de garantie d'emprunt d'un montant total de 5.603.066,00 € Celles-ci représentent 100% du montant total des emprunts, dont les caractéristiques sont présentées en annexe au présent rapport.

Ces demandes intéressent le secteur du logement social (construction, acquisition en VEFA).

Par ailleurs, l'encours garanti au 01/01/2017 de l'O.P.H. 13 Habitat auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône s'élève à 710.365.759,76 € Cet encours représente 58,73% de l'encours garanti des organismes HLM et 53,06% de l'encours total garanti.

Chacune des garantie d'emprunt votée par la Commission Permanente du Conseil Départemental est assortie de la délibération correspondante, ainsi que d'une convention de garantie d'emprunt à faire signer entre l'organisme et le Département.

**Signé
La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL